

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2007

- prend connaissance de l'arrêté préfectoral n°226 du 6 juin 2007 déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux du forage des « Pommiers » et l'instauration des périmètres de protection de ce point d'eau sur les communes de Vulbens et Dingy-en-Vuache ainsi que l'utilisation de l'eau pour l'alimentation du Syndicat intercommunal PAYS DU VUACHE ; est informé que les servitudes correspondantes doivent être prescrites dans le Plan Local d'Urbanisme de la Commune dans le délai d'un an.

- n'apporte aucune modification aux règlements intérieurs des services de la cantine et de la garderie, ni aux tarifs de ces deux services qui restent à 5,65 euros le repas et 2,00 euros l'heure de garderie ; dit que la cantine et la garderie démarreront dès la rentrée et que Mme Sylvia Grandchamp assurera la surveillance des enfants.

- étudie un projet de plan de financement concernant l'installation d'un éclairage public au hameau des Morennes et demande que cette opération soit différée à 2008.

- décide de lancer une consultation auprès de 3 entreprises pour gérer la réalisation des branchements d'eau potable des particuliers ou autres sur la conduite communale, durant les trois prochaines années, conformément au règlement de l'eau.

- prend acte d'une modification de permis de construire déposée par :

- Mr PREZIUSO Giorgio concernant l'accès extérieur immédiat de sa villa au lotissement « les demeures du bois joli » à Bloux.

-répond par la négative à la demande d'un particulier pour la construction d'un abri à chevaux sur une parcelle située en zone agricole à Jurens.

- à la demande des enseignantes, reporte l'installation de l'ADSL à l'école, à la rentrée où une étude préalable sera réalisée par l'Académie pour déterminer les besoins de l'école et les travaux nécessaires.

- entend le compte rendu du Conseil d'école du 19 juin où sont indiqués :

- la date de la rentrée scolaire fixée au 30 août qui sera échelonnée pour la maternelle (les nouveaux et la petite section le matin, les moyenne et grande sections l'après-midi)
- la répartition des postes des enseignantes pour les 79 élèves (Mme Christine Aubel en maternelle qui devient directrice ; Mme Nathalie Banant et Mlle Lucie Bernon au cycle 2 à mi temps ; Mlle Nelly Haudry au cycle 3).
- Le report de l'intervention du cirque Ephémère au 10 mars 2008.
- Les divers entretiens à effectuer durant les vacances.

- prend acte du problème d'écoulement d'eau pluviale dans le secteur du chemin de Combes à Raclaz.

- prend connaissance du rapport de gestion 2006 de l'alimentation en eau potable transmis par la Communauté de Communes et du bilan d'activité 2006 du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.
- reçoit un document analysant l'impact du passage à la Taxe Professionnelle Unique à la Communauté de Communes du Genevois, à étudier pour septembre.
- prend connaissance d'une circulaire préfectorale du 26 juin 2007 prescrivant un risque modéré en ce qui concerne la grippe aviaire.